

BILAN SOCIAL 2020

L'année 2020 a été marquée par deux évènements majeurs :

- la pandémie du COVID 19 qui a bouleversé l'organisation des enseignements mais aussi celle de la partie administrative et qui a été, pour certains agents (ATS et Enseignants) une épreuve psychologique marquante.
- l'arrivée de la nouvelle direction (directrice et secrétaire général) après 3 mois d'intérim assuré par le directeur de l'ENSA Strasbourg, et plusieurs de mois d'absence de la précédente directrice-adjointe.

Conditions générales d'emploi

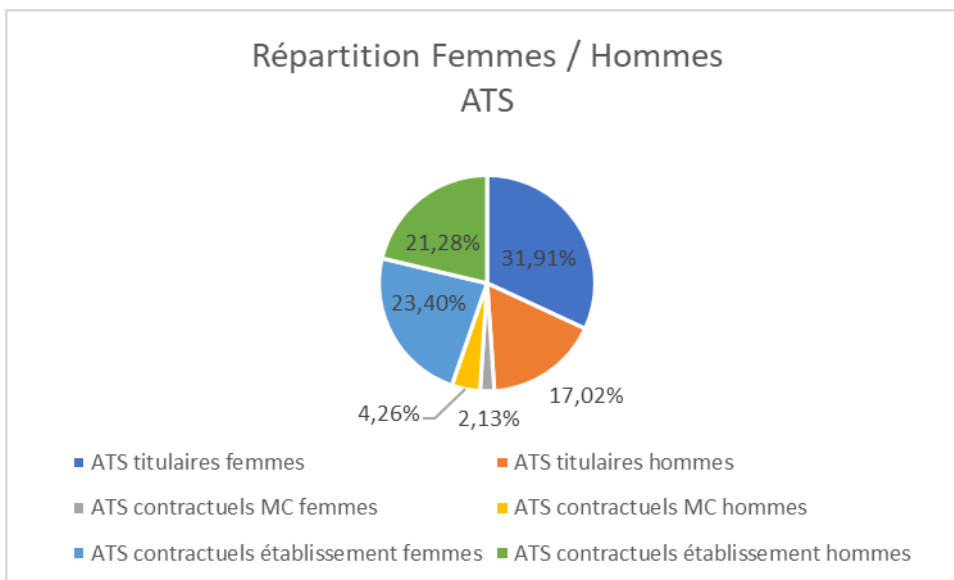
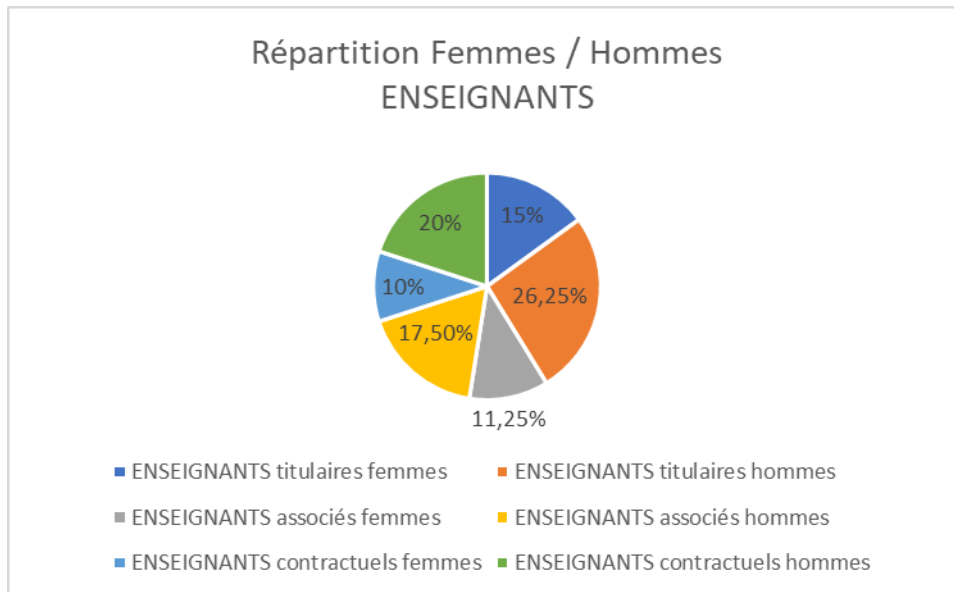
Nous distinguerons deux catégories de personnel : les ATS (personnel administratif, technique et scientifique) et les enseignants.

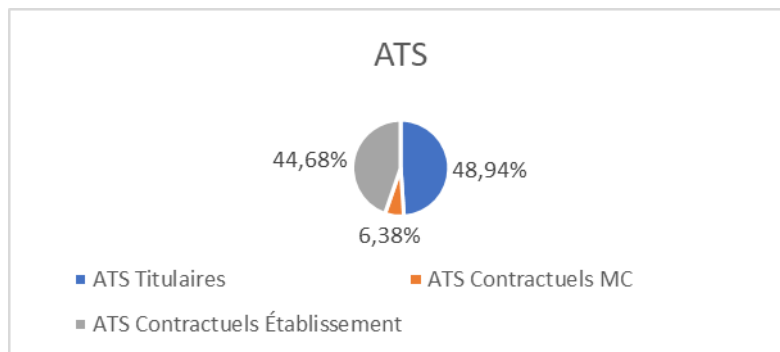
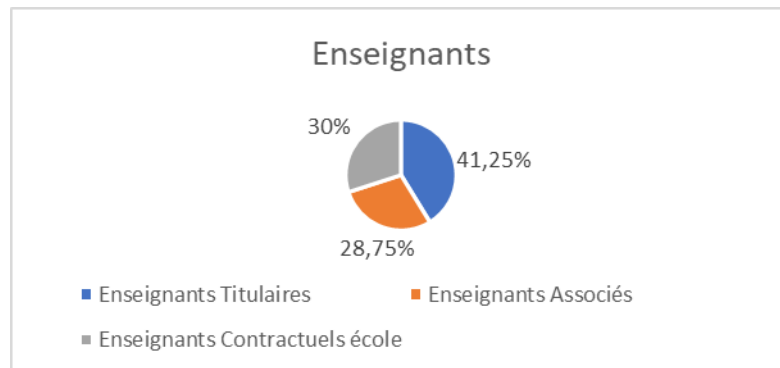
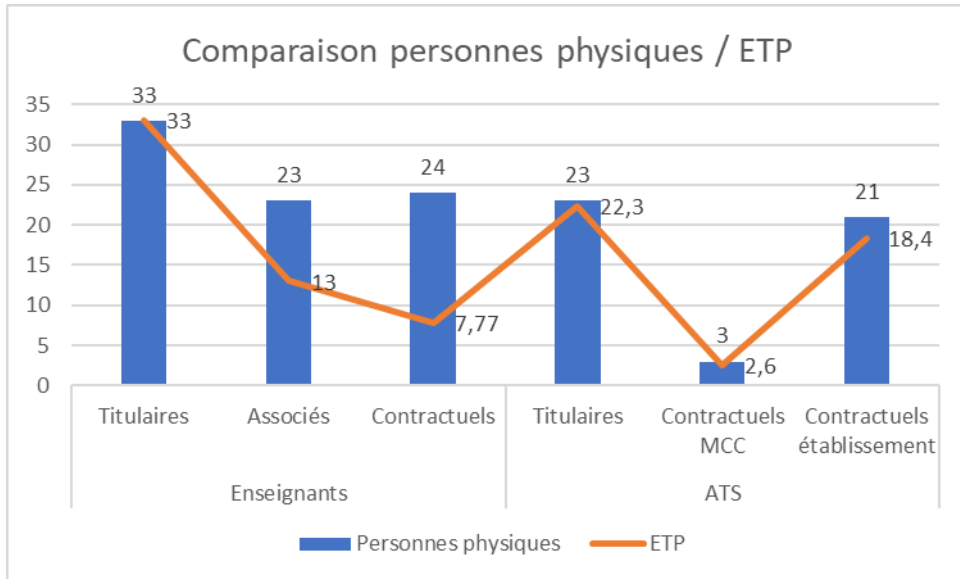
Effectifs au 31/12/2020

		Personnes physiques			ETP		
			H	F	H	F	
Enseignants	Titulaires	33	21	12	33	21	12
	Associés	23	14	9	13	7,5	5,5
	Contractuels école*	24	16	8	7,77	5,05	2,72
ATS	Titulaires	23	8	15	22,3	8	14,3
	Contractuels MC**	3	2	1	2,6	2	0,6
	Contractuels école	21	10	11	18,4	8,7	9,7
TOTAL		121	59	62	97,07	52,25	44,82

* Dans les contractuels école ne sont pas comptabilisés les intervenants extérieurs (=< à 48 heures).

** Ministère de la Culture





Commentaires sur les effectifs enseignants :

Les enseignants titulaires sont numériquement les plus nombreux suite à la mise au concours de 6 postes en 2019.

Par rapport à 2019 :

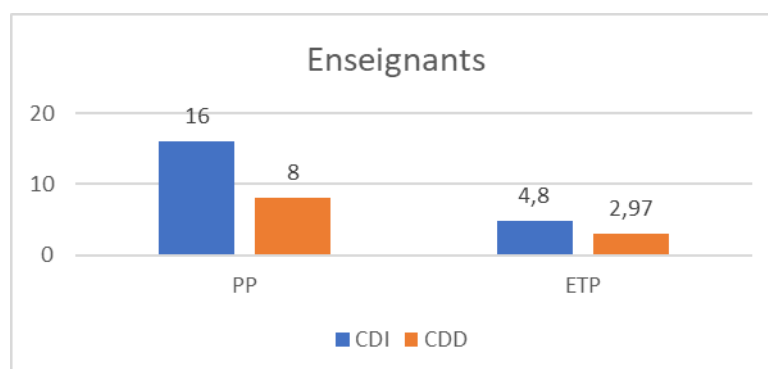
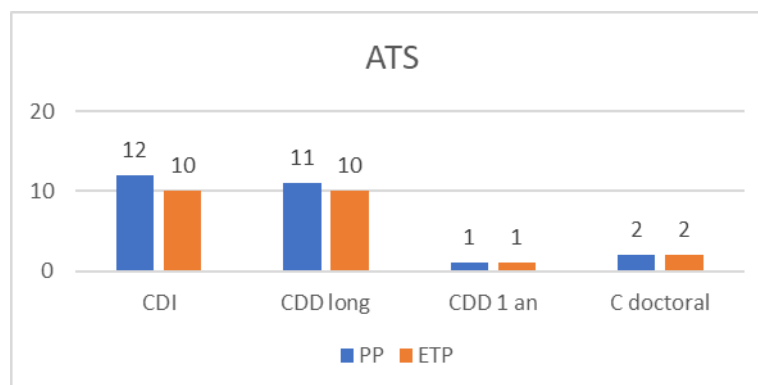
La part des enseignants titulaires continue son ascension et représente maintenant 41,25% de la totalité des enseignants contre 34,18% en 2019 et 28,38% en 2018.

Commentaires sur les effectifs ATS :

Les titulaires représentent presque la moitié des effectifs.

Par rapport à 2019 : pas de changement notable.

Répartition des contractuels de l'établissement par type de contrats



Commentaires sur la répartition des ATS par type de contrat :

Il y a quasiment le même nombre de CDI que de CDD.

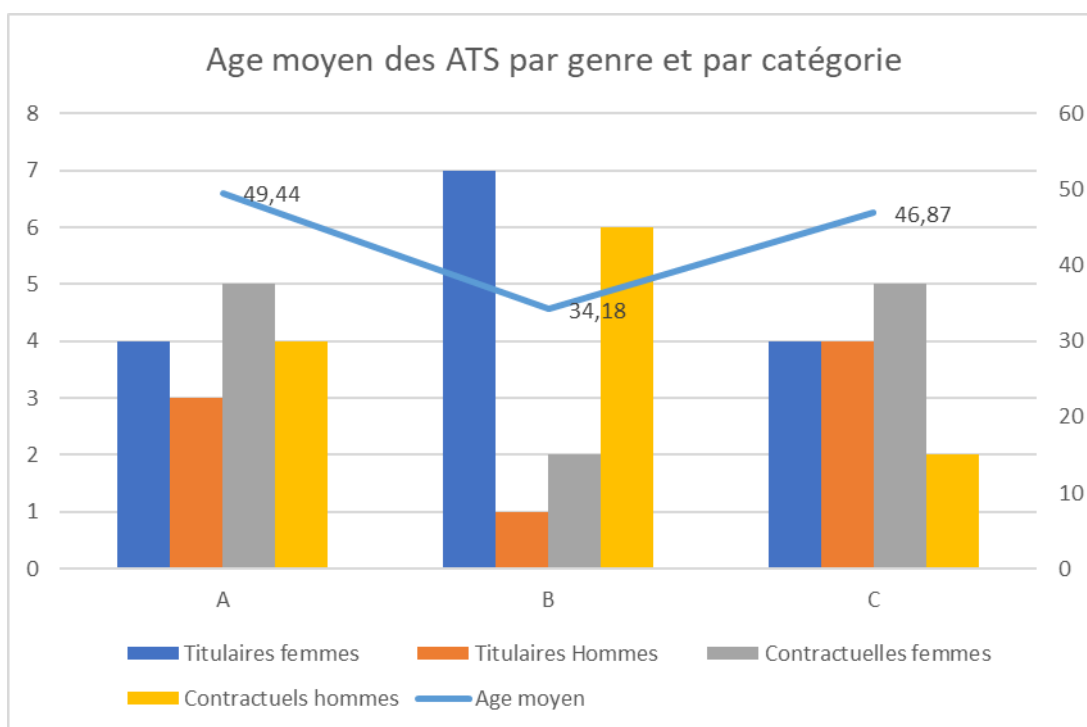
2 contrats doctoraux ont rejoint l'établissement.

Commentaires sur la répartition des enseignants par type de contrat :

Petit à petit les CDD disparaissent car non reconduits. A horizon 2022, il ne devrait plus y avoir de CDD.

Par rapport à 2019 : pas de changement notable si ce n'est 2 CDD en moins.

Le personnel ATS titulaire et contractuel, sous plafond d'emploi, hors lettre d'engagement, est réparti de la manière suivante :

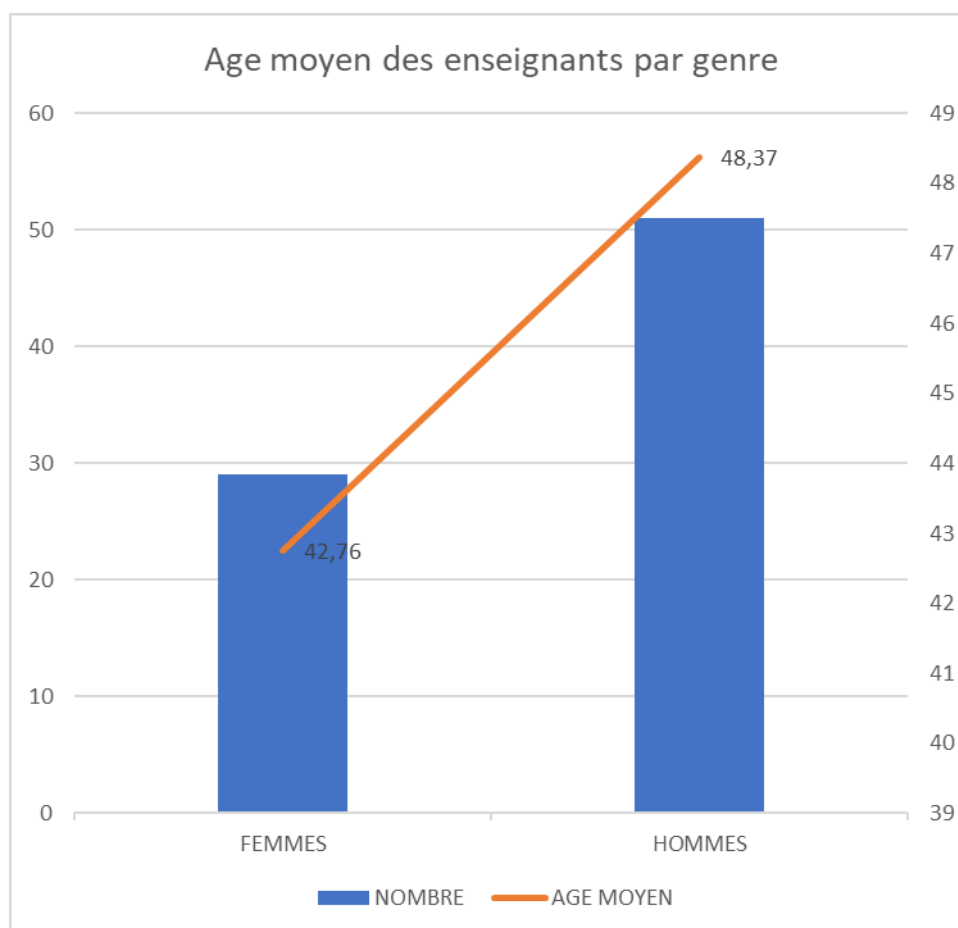


Commentaires sur la répartition des ATS par catégorie et par âge :

Les catégories B sont les plus jeunes.

Par rapport à 2019 : pas de changement notable

Répartition des enseignants par sexe et par âge



Commentaires sur la répartition des enseignants par sexe et par âge :

Beaucoup moins de femmes que d'hommes dans le corps enseignant et elles sont, en moyenne, plus jeunes.

Par rapport à 2019 : mêmes observations.

b) Durée et organisation du travail

Répartition des enseignants :

L'ensemble des enseignants titulaires (maîtres de conférences et professeurs) sont à temps complet (320 heures / an).

3 enseignants associés sont à temps complet, les autres sont à 50% (soit 160 heures / an).
Les enseignants contractuels sont tous à temps partiel.

Répartition du personnel ATS :

Titulaires : 3 agents sur 23 sont à temps partiel (2 à 80 %, 1 à 70%).

Non titulaires : 7 agents sur 24 sont à temps partiel (de 50% à 70%).

Commentaires sur la durée et l'organisation du travail :

Le temps partiel pour les personnels titulaires relève d'un choix. Aucun enseignant n'est à temps partiel et 3 agents ATS (13,04%) ne travaillent pas à temps complet.

Le temps partiel est une nécessité par rapport aux spécificités de leurs missions pour les enseignants contractuels et, parfois, selon les situations, pour les agents ATS. Il concerne donc 100 % des enseignants contractuels, et 29,17 % des ATS contractuels.

Le nombre de personnels ATS non-titulaires à temps incomplet s'explique en partie par la réglementation qui impose des contraintes de quotité.

Par rapport à 2019 :

Les proportions restent les mêmes. Nous remarquons toutefois que 3 enseignants associés sont à temps complet.

c) Comptes épargne-temps

Nombre de CET ouverts en 2020 : 0

Nombre d'agents ayant déposé des jours de CET dans l'année : 10

Nombre de jours de CET utilisés dans l'année : 0

Nombre de jours indemnisés dans l'année : 43

Nombre de jours de congés non pris et non versés au CET : 0

d) Recrutements et départs d'agents ATS et enseignants

Recrutements

• ATS

1 agent homme, contractuel du ministère, catégorie A

1 agent femme, titulaire, catégorie A

1 agent femme, titulaire, catégorie B

2 agents femmes, contractuelles, catégorie B

1 agent femme, contractuelle, catégorie C

• Enseignants

4 enseignants titulaires hommes

2 enseignantes titulaires femmes

Départs

• ATS

5 départs : - un titulaire, catégorie C pour détachement

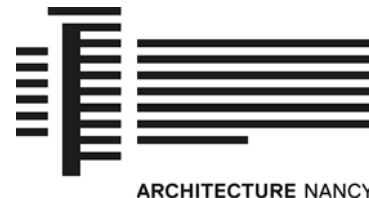
- trois contractuels : une retraite et deux fins de CDD

- un titulaire, catégorie B pour détachement



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ARCHITECTURE NANCY

version définitive

- **Enseignants**

- 1 enseignant titulaire est parti en retraite
- 3 enseignant maitres de conférences associés (2 titularisés)
- 2 CDD (1 titularisé)

Commentaires sur les mouvements de personnels :

9 recrutements dont 5 titulaires et 1 contractuel ministère.
Aucune démission n'est enregistrée.

Par rapport à 2019 : la tendance se confirme avec l'augmentation d'arrivées de titulaires.

e) Promotions

ATS

- 99 adjoints administratifs promouvables au grade d'adjoint administratif principal de deuxième classe dont 79,80% de femmes : 2 agents femmes promouvables pour l'ENSA Nancy.
- 2 agents promouvables au grade d'adjoint administratif de première classe
- 1 agent promouvable au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- 2 agents promouvables au grade d'attaché principal
- 1 agent promouvable au choix dans le corps des attachés ou dans le corps CHED
- 1 agente promouvable au grade de chargé d'étude documentaire principale
- 2 agents promouvables dans le corps des techniciens des services culturels et bâtiments de France
- 1 agent promouvable au grade d'ingénieur des services culturels et du patrimoine
- 5 agents promouvables, au choix, dans le corps des secrétaires administratifs ou dans le corps des techniciens de services culturels et bâtiments de France

ENSEIGNANTS

4 enseignants maitres de conférences à l'ENSA Nancy étaient promouvables de la deuxième à la première classe :
0 promu
2 enseignants maitres de conférences à l'ENSA Nancy étaient promouvables de la première classe à la classe
exceptionnelle : 0 promu.

Commentaires sur les promotions :

Aucune promotion pour les ATS sur 17 agents promouvables.
Aucune promotion pour les enseignants sur 6 personnes promouvables.

Par rapport à 2019 :

3 promus en 2018, 1 seul promu en 2019 et 0 en 2020.

Conditions de travail

Nombre d'accidents de travail au cours de l'année 2020 : 0

La période de confinement due au COVID 19 explique en partie ce bilan.

Nombre de maladies professionnelles : 0

Nombre d'allocations temporaires pour invalidité : 0

Congés

Nombre d'agents ayant pris un congé de paternité et d'accueil de l'enfant : 0

Nombre d'agents ayant des congés d'une durée égale ou supérieure à six mois (congé parental, adoption et autres congés liés à la famille...) : 0

Organisation du temps de travail

Le travail à distance s'est imposé lors de la période confinement qui a débuté en mars 2020.

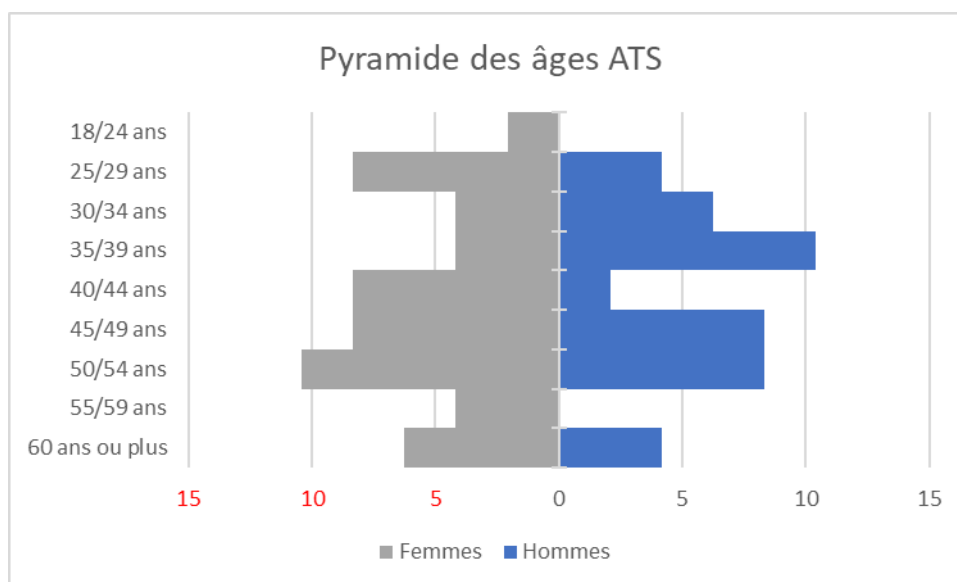
L'école, le service informatique en particulier, et les agents ont dû s'adapter afin de garder une continuité administrative dans le cadre du plan de continuité de service.

A l'ENSA Nancy, 1 agent est en télétravail, organisé, sur recommandation du médecin du travail : 30% de télétravail, les matins.

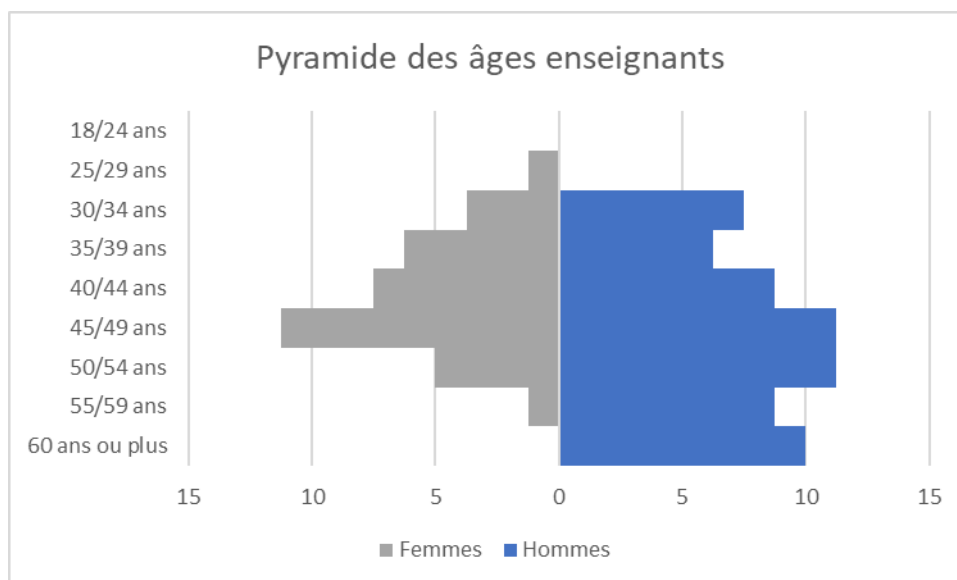
Sur recommandations médicales, 2 agents ATS bénéficient d'aménagements horaires.

Pyramide des âges

Pyramide des âges des ATS, par genre



Pyramide des âges des enseignants, par genre



Commentaires sur la pyramide des âges :

La pyramide des âges des ATS est relativement équilibrée.

La pyramide des âges des enseignants montre que les femmes sont en majorité plus jeunes que les hommes (aucune femme n'a 60 ans ou plus).

A noter : plusieurs agents ont 60 ans ou plus en ATS, il conviendra d'établir un suivi régulier en prévision de recrutements pour remplacement des départs en retraite.

Par rapport à 2019 : les pyramides des âges ont le même profil que l'an passé.

Bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des personnes handicapées

Effectifs physiques :

2 agents titulaires hommes, catégorie C

2 agents titulaires femmes, catégorie B

1 enseignant titulaire femme, catégorie A

Le taux de travailleurs handicapés pour la population ATS :

sur le T2 : 8,33 %

Le taux de travailleurs handicapés pour la population Enseignants :

sur le T3 : 4,16 %

Pourcentage total de personnes en situation de handicap : 3,9 %

Pour rappel, l'obligation nationale d'emploi de travailleurs handicapés correspond à un taux de 6 %.

Les proportions restent les mêmes que les années précédentes.

Mobilité des personnels ATS

Nombre de postes publiés sur la BIEP en 2020 : 5

Nombre de recrutements consécutifs à une publication sur la BIEP en 2020 : 5

Absences

Répartition du nombre total de journées d'absence des fonctionnaires et des agents non titulaires sur emploi permanent selon les motifs suivants (ATS) :

- maladie ordinaire :
Titulaires : 18 jours pour 10 agents
Non-titulaires : 6 jours pour 4 agents
- longue maladie (fonctionnaires) : 0
- congé de longue durée : 0
- grave maladie (non-titulaires) : 196 jours pour 1 agente
- accident du travail imputable au service :
- maladie professionnelle : 0
- disponibilité d'office (état de santé incompatible avec la reprise du travail ou inaptitude physique pour exercice des fonctions) : 0

Commentaires sur les absences :

Le confinement mis en place par le gouvernement suite au contexte sanitaire du COVID 19 ne permet pas d'avoir des chiffres représentatifs.

Médecine de prévention

Le contexte sanitaire du COVID 19 n'a pas permis de mettre en place des visites de prévention.
Seuls 3 agents ont vu le médecin de prévention.

Relations professionnelles

Nombre de réunions des instances de représentation et de concertation

Comité Hygiène Sécurité et Conditions de travail :

4 CHSCT ordinaires dont les sujets suivants ont notamment été traités :

- Reprise de l'enquête de la société ADH par la nouvelle direction
- Télétravail
- Télésurveillance
- COVID
- Registre SST
- Charte égalité femmes / hommes
- Fonctionnement de l'école dans le contexte sanitaire
- Formation obligatoire sur les violences sexuelles et sexistes

4 CHSCT extraordinaires dus au contexte COVID 19. Les agents ont dû s'adapter rapidement au télétravail pendant le confinement ainsi que les enseignants et les élèves pour assurer une continuité des cours. L'école a mis en place une toute nouvelle organisation pour respecter les règles sanitaires en vigueur lors de la reprise des cours en présentiel.

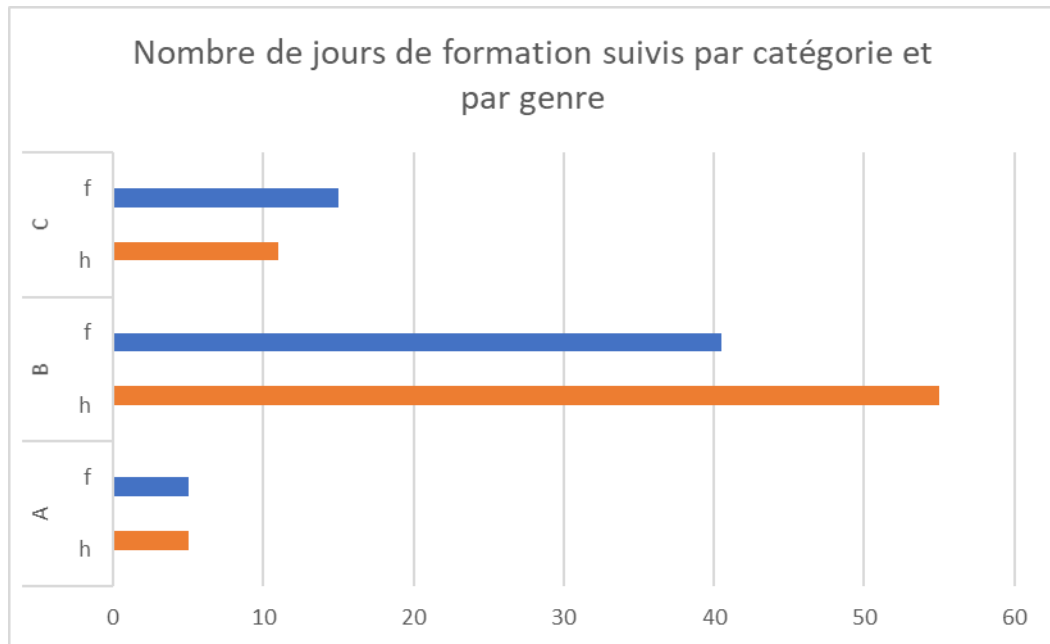
Comité Technique

3 CT ordinaires avec, notamment, les éléments suivants :

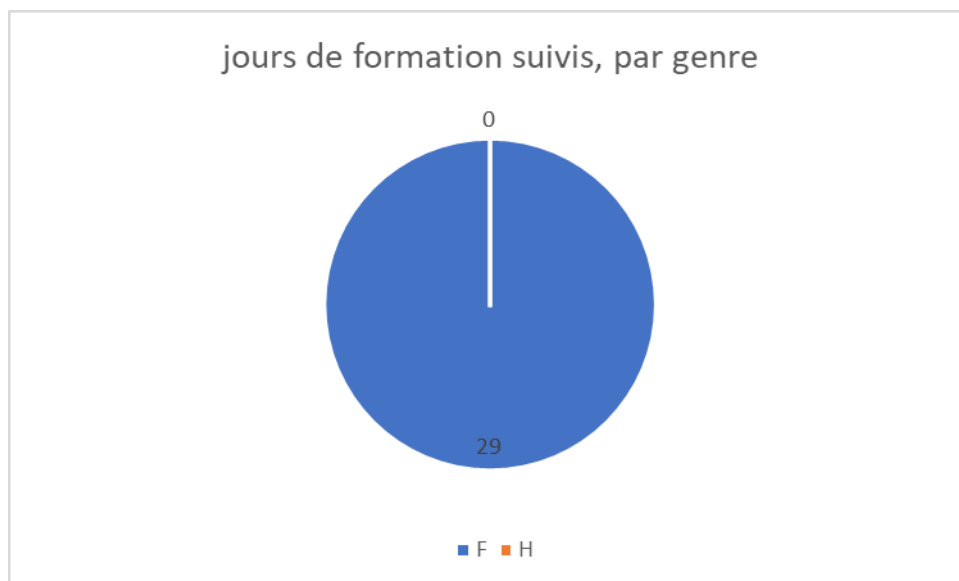
- Organigramme
- Congés d'été
- Bilan des formations
- Charte égalité femmes / hommes
- Télétravail

Formation Continue

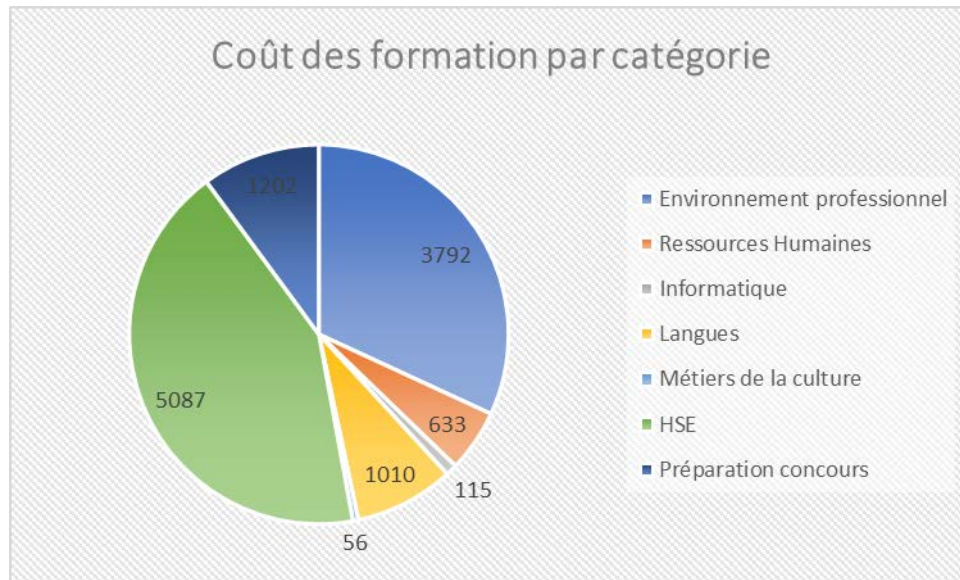
Nombre de jours de formations suivis par les ATS



Nombre de jours de formation suivis par les Enseignants



Coût de la formation par catégorie



Pour les agents ATS, la catégorie B est celle qui a suivi le plus de jours de formation en 2020. On remarque qu'aucun enseignant homme n'a suivi de formation en 2020.

Aux deux premiers graphiques, il faut ajouter la formation « risques psychosociaux au travail » qui a été suivie par 37 agents ATS et 29 enseignants. Cette formation a duré ½ journée, par petits groupes.

Les formations concernant la sécurité et l'environnement représentent le coût le plus élevé.

Par rapport à 2019 : la part des formations aux métiers de la culture a diminué, ceci dû à la pandémie du COVID 19, le ministère a organisé très peu de formations.